



EVALUATIONS

Examen écrit : lundi 2 mai

- Audition : savoir réécrire de mémoire l'hymne à la nuit de Rameau.
- Audition : dictée de rythme, dictée de notes + écouter des extraits musicaux et déterminer s'ils sont binaire ou ternaire, majeur ou mineur.
- Analyse : sur une partition...
 - Trouver la tonique, l'armure, écrire la gamme, indiquer les demi-tons. Déterminer si c'est une gamme Majeure ou mineure. Ecrire l'accord parfait.
 - Trouver la mesure, déterminer si elle est binaire ou ternaire, indiquer les barres de mesure, compléter une mesure incomplète, reconnaître une anacrouse.
 - Trouver ou identifier les intervalles.
 - Expliquer bémol/dièse/bécarre, demi-ton/ton, anacrouse, piano/forte, crescendo/diminuendo, armure, gamme, accord parfait.

Examen oral : jeudi 19 mai – Classe S02 (sous-sol)

Les élèves passent *individuellement*. Afin de raccourcir le temps d'attente, la classe a été découpée en petits groupes qui ont chacun leur tranche-horaire (voir verso). Les élèves peuvent attendre dans la cafetaria au sous-sol en attendant leur tour. L'examen aura lieu dans la salle juste à côté (S02). Une fois passés, les élèves peuvent repartir.

- Répertoire : chanter un chant à préparer sans mon aide, en autonomie. Il sera distribué le jeudi 5 mai. Vous trouverez des conseils dans la partie "références" du cahier ("comment préparer un nouveau chant").
- Rythme : Lire deux exercices de rythme : l'un en binaire, l'autre en ternaire (sans préparation).
- Créativité : chanter son devoir de créativité. Venir avec une copie propre.

Veillez également noter qu'il n'y aura pas cours le jeudi 28 avril et qu'il y a congé du 4 au 7 mai (Ascension) et le lundi 16 mai (Pentecôte).

RÉINSCRIPTIONS

Comme l'année dernière, nous procéderons aux réinscriptions des anciens élèves (et de leurs frères et/ou soeurs) durant le mois de juin. Ces réinscriptions se feront uniquement **sur la base de rendez-vous** préalablement fixés avec le secrétariat.

Etape 1 : du 6 au 11 juin – prendre contact avec le secrétariat pour fixer le jour et l'heure auxquels vous aimeriez être reçus. Vous pouvez prendre rendez-vous soit en vous présentant à l'Académie soit par téléphone au 02/739 30 70.

Etape 2 : du 13 au 16 juin et du 20 au 25 juin – Vous vous présentez au secrétariat environ dix minutes avant votre rendez-vous afin de compléter la fiche d'inscription préimprimée à votre nom.

BULLETINS

Les bulletins de formation musicale seront remis la première semaine de juin. Vous pourrez alors faire les démarches pour réinscrire votre enfant.

F3 ORDRE DE PASSAGE *JE 19 MAI*

17:40

Charlotte
Jeanne
Elisa
Giulia
Giorgia

18:05

Emiliano
Farès
Ioanna
Hippolyte
Antoine

18:30

Michael Eden
Minh Quân
Esther
Florian
Emilie

18:55

Barbara
Alienor
Nicolas
Aneline
Sami